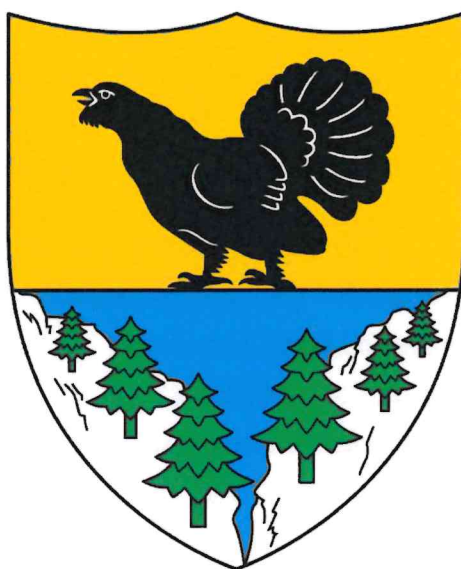


COMMUNE D'ENGES



PROCES-VERBAL DU CONSEIL GENERAL

**SEANCE EXTRAORDINAIRE
DU 16 NOVEMBRE 2023**



La présidente ouvre la séance à 20h16 en accueillant les membres du Conseil général, du Conseil communal et le public. Elle rappelle que les orateurs doivent annoncer leur nom lors des prises de parole. Elle poursuit ensuite avec le rappel de l'ordre du jour.

Ordre du jour

1. Appel.
2. Approbation du procès-verbal du 26 septembre 2023
3. Propositions, projets d'arrêtés et rapports du Conseil communal
 - 3.1. Demande de crédit d'étude de CHF 12'000.00 concernant la faisabilité d'un chauffage à distance (CAD). Rapport à l'appui.
 - 3.2. Demande de crédit d'engagement de CHF 25'000.00 relatif à l'achat du bâtiment de l'ancien coulage (laiterie). Rapport à l'appui.
4. Etat de situation du projet de fusion entre les communes d'Enges, Hauterive, La Tène et Saint-Blaise.
5. Correspondance du Conseil général (lettres, pétitions et motions populaires).
6. Interventions du Conseil général (motions, propositions, interpellations, résolutions).
7. Informations des membres du Conseil communal.
8. Questions des membres du Conseil général.

La présidente demande s'il y a des remarques. Il n'y en a aucune.

1. Appel.

La présidente passe la parole au secrétaire, Michel Vesco, afin qu'il procède à l'appel qui se résume de la manière suivante :

Conseil général :

Présidente : Mme Constanze Bonardo

Vice-Président : M. Thierry Adatte

Secrétaire : M. Michel Vesco

Membres : M. Gilles Christen,

M. Pierre-André Geiser;

M. Michel Riba ;

M. Jonathan Pingeon ;

M. Michele Migliore;

M. Bernard Monnet

M. Cédric Abplanalp

Mme Maryline Sunier

Excusés : -



Conseil communal :

Présidente : Mme Vanessa Renfer

Vice-président : M. Laurent Hirt

Secrétaire : M. Christophe Aubert

Vice-secrétaire : M. Claude Borel

Membre : Mme Nadège Grivel

Administration :

Mme Laura Richard, administratrice communale

Mme Camille Crelier, collaboratrice administrative

La présidente remercie le secrétaire pour son appel.

2. Approbation du procès-verbal du 26 septembre 2023

La présidente remercie Camille Crelier pour la rédaction.

Il n'y a aucune remarque, le Procès-verbal est accepté à l'unanimité.

3. Propositions, projets d'arrêtés et rapports du Conseil communal

3.1 : demande de crédit d'étude de CHF 12'000.00 concernant l'étude de faisabilité d'un chauffage à distance (CAD).

Le Conseil général accepte à l'unanimité d'entrer en matière.

Claude Borel

Nous revenons à vous avec une demande de crédit formulée dans les règles de l'art et en soulignant l'urgence pour nous d'une analyse de faisabilité pour le CAD. Nous aurons ces prochaines semaines des entretiens avec le promoteur au sujet du plan de quartier des Clos et nous devons savoir ce que nous devons y prévoir en ce qui concerne le CAD. Même remarque pour les 2 promoteurs en zone d'ancienne localité (ZAL).

Nous avons demandé une 2^{ème} offre pour cette étude à Romande Energie. Elle nous est parvenue hier. Le montant indiqué est également de l'ordre de 10'000 francs HT. Il incombera au Conseil communal de choisir son partenaire en tenant compte des divers paramètres de ces 2 offres. Nous avons renoncé à relancer Lignum qui nous a déjà fait perdre 9 mois en cette affaire.

Il va de soi que, conformément à la loi sur les marchés publics, nous demanderons, si le projet de CAD se réalise, plusieurs offres pour sa réalisation elle-même. La Maison de commune fera probablement partie des bâtiments à relier au réseau.



Michel Vesco

Des conseillers généraux ont demandé à la commission financière pourquoi on avait décidé de ne pas valider directement cette dépense lors du dernier Conseil général. Nous avons dû nous retirer un moment pour discuter, je remplaçais M. Abplanalp absent ce jour-là. Dans un premier temps, nous étions favorables, mais sur les 3 membres présents, une personne avait des doutes et a posé plusieurs questions. En raison de la précipitation, cette 3^{ème} personne a rejoint la cause et a accepté la dépense. Après une nuit de réflexion, j'ai demandé si on pouvait se rétracter, et si la commission financière pouvait se retrouver avec Christophe Aubert pour rediscuter le projet. On a alors décidé de laisser le Conseil général prendre cette décision. Ce n'est pas du tout un manque de confiance envers le conseil communal. Nous n'avons pas refusé mais demandé un avis plus global.

Il n'y a pas d'autres questions ou remarques, la présidente soumet l'arrêté au vote.

La demande de crédit est acceptée par 9 voix pour et 1 voix contre.

3.2 : demande de crédit d'engagement de CHF 25'000.00 relatif à l'achat de l'ancien local de coulage (laiterie).

Le Conseil général accepte à l'unanimité d'entrer en matière.

Vanessa Renfer se retire en raison d'un conflit d'intérêt.

Laurent Hirt

En complément du rapport que vous avez reçu, je relève quelques points pertinents :

Pourquoi maintenant ? L'esprit de fusion, les réfections au centre du village, nous conduisent à vouloir acquérir ce bâtiment, qui est en relativement mauvais état. Je ne reviens pas sur l'historique. Cela fait partie d'un tout avec le pavillon et la place de jeux. En cas d'acquisition, nous allons vous soumettre un projet de réhabilitation pour en faire des WC publics. Nous exploiterons les ressources communales afin de réduire les coûts de transformation. Aujourd'hui cette demande nous semble cohérente.

Thierry Adatte

Il sera équipé de toilettes, et éventuellement quelque chose d'autre ? Il sera prévu pour la place de jeu et les utilisateurs du pavillon, mais est-ce que ce seront vraiment des toilettes publiques accessibles en permanence ? Avez-vous prévu quelque chose, un règlement ?

Laurent Hirt

Aujourd'hui il n'y a pas de règlement établi, mais nous nous pencherons là-dessus prochainement, nous n'avons pas encore défini l'utilisation complète de ces toilettes, ni la façon dont elles seront équipées. On vous soumettra un ou des projets, et sur cette base, on pourra faire des propositions d'utilisation.

Jonathan Pingeon

Je rebondis sur le terme « toilettes publiques », cela doit être ouvert en permanence si c'est public, y compris pour des promeneurs de passage. Par ailleurs, ce projet sera coûteux, pourquoi ne pas rendre les WC de la maison de commune accessible ? Avez-vous étudié ce point ?



Laurent Hirt

C'est faisable, mais ce serait également coûteux. Cependant, pour le moment nous nous focalisons sur l'acquisition de la laiterie. Le lien entre les toilettes de la maison de commune et l'utilisation du pavillon va tomber grâce au bâtiment de la laiterie. Cela libérera aussi le Restaurant du Chasseur de cette contrainte. En ce qui concerne l'accès, ce sera travaillé après.

Christophe Aubert

Les toilettes sont utilisées par la structure, c'est plus problématique pour les rendre accessible à la mobilité réduite. En cas de fusion, tout le rez de la maison de commune sera peut-être occupé par la structure, rendant difficile l'utilisation des WC pour le public.

Cédric Abplanalp

Sur les différentes pistes, il n'aurait pas fallu faire une enveloppe totale ? Nous allons là voter un crédit qui amènera des coûts qui peuvent être très différents en fonction des projets retenus. Il aurait fallu arriver avec enveloppe globale.

Laurent Hirt

Le Conseil communal a décidé d'acquérir le bâtiment et ensuite d'étudier les pistes disponibles. Il va préparer un ou plusieurs projets à présenter au conseil général. Cette décision est aussi basée sur l'expérience précédente où le fait d'avoir présenté à la fois l'acquisition et les travaux a représenté un trop gros morceau. Mais l'idée est bien de vous présenter les chiffres en toute connaissance de cause. Il y a vraiment plein de pistes à réfléchir en fonction des expériences vécues, afin d'arriver avec le projet le plus adapté.

Claude Borel

Nous ne voulons pas non plus développer des idées, des projets sans être propriétaire. Je comprends votre retenue par rapport à la dépense future mais nous sommes également retenus de faire des études sans être propriétaire du bâtiment. De toute façon, la demande de crédit passera par vous.

Nous avons décidé une fois pour toute d'acheter ce bâtiment, aussi dans la perspective de la fusion, et voir comment on se débrouille ensuite.

Laurent Hirt

Je tiens à souligner les bons contacts avec les propriétaires. L'estimation par un agent immobilier, totalement neutre, a été très judicieuse. Il y avait une volonté des propriétaires de vendre et nous d'acheter. Les planètes sont alignées.

Gilles Christen

Ce bâtiment a été évaluée en termes de valeur, mais est-ce qu'il l'a été en termes de qualité aussi ? On envisage de faire des WC, peu importe l'aménagement, mais est-ce qu'au moins les murs et la toiture sont sains ?

Laurent Hirt

Selon le rapport, la bâtisse nécessite des gros travaux de remise en état. Il n'est pas exclu qu'on trouve de la main d'œuvre en interne pour faire un certain nombre de chose. Il y aura forcément aussi l'intervention par les entreprises, pas encore chiffré, mais non, ce n'est pas une ruine. Cela ne coûtera pas trop cher de le faire en fonction des moyens engeois. Le hangar de Frédéric a aussi été bien remis en ordre pour un coût raisonnable, et cela lui a redonné une vie pour quelque temps.



Le toit est étanche et les murs à l'intérieur sont secs. Nous avons fait les travaux nécessaires pour les eaux claires et les eaux usées. Nous avons mis en place les choses de manière favorable pour développer ce projet.

Maryline Sunier

Les 22'000.00 francs sont pour l'achat. Le delta jusqu'à 25'000.00 francs concerne les frais de notaire ?

Laura Richard

Oui nous avons un devis de notaire.

Constanze Bonardo

Pour donner suite à nos discussions en séance de préparation, nous souhaitons vraiment que ces WC soient public et donc ouvert à tous et tout le temps. Ce qui s'est passé avec les Toi-Toi à l'époque n'était pas une bonne solution.

Laurent Hirt

Nous pourrions adapter selon ce qu'on veut, et définir les horaires qui conviendront le mieux.

Maryline Sunier

Par rapport à l'expérience faite avec les Toi-Toi à l'époque, nous souhaitons avoir notre mot à dire quant à l'ouverture des WC. Notre souci serait de ne pas pouvoir nous prononcer.

Laurent Hirt

Vous n'allez pas être exclus, le but est d'avancer ensemble.

Thierry Adatte

Notre souci est tout-à-fait légitime. Comme cela peut se voir dans d'autres villages, c'est absurde d'avoir des horaires d'ouverture. Par principe des toilettes publiques sont ouvertes, point. Soit c'est public, soit cela ne l'est pas. Pourquoi faire des horaires, et un règlement de plus ?

Christophe Aubert

En effet, cela a été évoqué de faire des toilettes publiques. Dans les idées évoquées, ce serait aussi de faire une vraie plonge à disposition des manifestations. On n'a encore rien sur la table, mais on a aussi évoqué des toilettes efficaces pour les manifestations du village. On va faire pour que ça tienne la route pour les manifestations. On doit bien mettre tous ces éléments dans la balance, mais je le répète, pour le moment rien n'est décidé.

Pourquoi ne pas avoir présenté d'enveloppe globale, comprenant les travaux ? On a vu par le passé que cela refroidit direct. Le dernier projet présenté au Conseil général, à plus de 100'000 frs, n'était pas possible. Nous ne voulions pas demander des offres pour rien. C'est aussi important de savoir que le Conseil communal a fait des contre-propositions de prix pour le faire baisser, c'est bien d'en tenir compte également.

Concernant la structure, le bâtiment est en brique-ciment. Il y a un bout de chevron pourri à cause du cheneau qui est fichu. Sur le toit c'est de la tuile brune qui n'est pas percée. Et en plus, il y a deux places de parc devant, ce qui ne court pas les rues au centre du village. On tient aussi à pouvoir réaliser cela avant la fusion.



Laurent Hirt

Vous serez associés au débat, on en a déjà beaucoup parlé mais nous n'avons rien défini. Nous allons acheter, et une fois que ce sera fait, nous étudierons les possibilités d'aménagements.

Christophe Aubert

La participation du Conseil général aux discussions concernant l'utilisation des WC peut être intégrée dans l'arrêté.

Laura Richard

Nous pouvons modifier l'arrêté dans ce sens-là, si vous voulez accepter seulement sous certaines conditions.

Constanze Bonardo

Ce n'est pas nécessaire, mais je pense que vous avez bien entendu nos revendications.

Le crédit est accepté à l'unanimité, sans modification de l'arrêté.

4. Etat de situations du projet de fusion entre les communes d'Enges, Hauterive, La Tène et Saint-Blaise.

Claude Borel

Comme vous le savez les travaux du Copil ont aboutis à l'acceptation de principe par les 4 conseil communaux et généraux et la campagne électorale a été confiée aux partis politique et à notre présidente Constanze et à Gilles Christen. Il y a eu 4 réunions du Laténa-Tour dans les 4 communes et cela s'est bien passé. A Enges l'affluence était très importante. Le Conseil communal remercie le comité Laténa OUI pour le travail effectué. Il ne reste plus qu'à attendre les résultats de la votation le 26 novembre, notre urne se remplit bien, nous espérons qu'il en sera de même pour les autres communes.

Thierry Adatte

Je tiens à remercier Constanze et Gilles qui s'implique énormément dans ce comité, cela représente beaucoup de travail.

Constanze Bonardo

C'était une expérience sympathique, je pense qu'il est dommage qu'il n'y ait pas eu d'opposant pour débattre, hormis quelques personnes à Saint Blaise. La distribution de petits pains à 6h00 aux gares de Saint-Blaise était une belle expérience. Elle remercie également les membres du CG qui ont été présent au stand du marché d'automne. Maintenant nous espérons que cela se passe bien.

Claude Borel

Le jour de la votation toute la population est invitée à Saint Blaise au Vigner dès 13h30 pour suivre les résultats et prendre un apéritif ensemble.

Constanze Bonardo

Il y aura encore une fête pour les jeunes de moins de 25 ans qui est organisée par un jeune et qui se déroulera à Saint-Blaise, le but est de convaincre les jeunes de voter.



Thierry Adatte

Les engenois ont été très au rendez-vous lors des Laténa-Tour dans toutes les communes et c'est très appréciable.

5. Correspondance du Conseil général (lettres, pétitions et motions populaires).

Aucune correspondance.

6. Interventions du Conseil général (motions, propositions, interpellations, résolutions).

Aucune intervention.

7. Information du Conseil communal

Claude Borel

Concernant l'initiative sur les critères géotopographiques

En complément à ce que je vous ai dit le 26 septembre concernant l'initiative sur les critères géotopographiques, j'aimerais vous signaler qu'elle a maintenant été traitée au Grand conseil et qu'une solution de compromis a été adoptée ; l'initiative sera dès lors retirée si la décision du Grand conseil n'est pas attaquée par référendum.

Les critères retenus ne nous favorisent pas, puisque nous ne toucherons que 22'000 francs de plus, alors que La Chaux-de-Fonds recevra 5 millions de plus et, sans montagnes, la Tène 44'000.00. C'est fatalement le cas toutes les fois qu'on se base sur le nombre d'habitants et non sur la surface du territoire. Une ultime tentative pour obtenir de la commission un soutien de 3'000.00 francs par km² pour les communes de moins de 50 habitants par km² a échoué. Cela nous aurait apporté 30'000.00 francs de plus.

8. Questions des membres du Conseil général

Michel Vesco

Concernant les places de parc devant le pavillon

On remarque qu'elles sont de moins en moins disponibles, ce qui est bien pour les personnes qui n'ont pas de places privées chez eux. Sauf à certains moments. Lors de la fête de l'école d'Enges, il y a des familles qui viennent de Chaumont et qui descendent forcément en voiture. Les enseignant-e-s viennent également en voiture. Il paraît que la pose de panneaux de réservations risque d'attirer les foudres des utilisateurs. Mais cela ne joue pas : lorsque le pavillon est loué, il faut libérer ces places.

Est-ce que vous avez déjà décidé quelque chose pour régler ce problème ?

Vanessa Renfer

Je ne peux pas apporter de réponse maintenant. Mais on s'est déjà posé la question pour le pavillon, et aussi au collège par exemple : vu que le bus n'y effectue plus de manœuvres, les places ne sont plus condamnées. Nous allons réfléchir à la meilleure façon de régler le stationnement sur ces différentes zones.



Maryline Sunier

Quand vous avez prévu la zone 30, vous avez parlé de zone bleue non ?

Vanessa Renfer

C'est possible qu'on l'ait évoqué à un moment ou à un autre, mais nous n'avons pas de projet défini pour le moment. C'est bien que les questions soient posées, il nous faut tâcher de trouver une solution pour satisfaire tout le monde.

Maryline Sunier

Quand ?

Vanessa Renfer

Au plus tard au moment des marquages à la fin des travaux, donc vers la fin du printemps prochain.

Christophe Aubert

Même un peu avant. Il faut bien réaliser que c'est un immense problème car certains citoyens parquent 4 voitures du même foyer, et ce n'est pas possible, c'est pas évident à gérer.

Maryline Sunier

Qui doit préparer un projet pour la zone ?

Christophe Aubert

Le conseil communal proposera quelque chose au Conseil général. Ce n'est pas évident, il faut préparer un concept global qui tienne la route, selon les lieux, l'utilisation, mais aussi les lois. C'est clair que ces places nous appartiennent.

Laurent Hirt

Il y a l'aspect pratique avec le marquage des places en préservant un accès piéton au pavillon place de jeu, pareil pour l'accès des toilettes. Une fois qu'on aura le projet on définira les zones.

Michel Vesco

On voit souvent les places visiteurs qui sont très bien réglementées. Elles sont réservées aux visiteurs et pas pour les habitant-e-s de l'immeuble.

Laurent Hirt

Aujourd'hui ces places ne sont pas attribuées et sont donc, par définition, toutes des places visiteurs : On va faire un projet cohérent pour toutes les zones.

Michele Migliore

Concernant les travaux groupe E au Brisecou

J'ai pu leur parler directement, ils ont changé les régulateurs en prévision de la réinjection du courant solaire, mais il ne surdimensionneront pas le réseau, c'est au cas par cas. J'aurai une réponse demain pour savoir si on pourra réinjecter et ce sera selon les demandes.



Concernant la pression de l'eau au Brisecou

Nous avons eu un souci de pression de l'eau, en dernière maison on se douchait avec un filet. Frédéric a fait le nécessaire. Les pompes étaient défectueuses sur le réseau mais depuis hier cela fonctionne à nouveau.

Laurent Hirt

Je confirme les faits en tant qu'habitant au Brisecou, j'ai été confronté au même souci, la pression variait de manière très aléatoire.

Laura Richard

Il ne faut pas hésiter à nous contacter quand cela arrive car nous ne pouvons pas le deviner si vous ne le signalez pas. Vous êtes les mieux placés pour nous informer de ces problèmes.

Michele Migliore

Concernant la qualité de l'eau et la pression selon les zones, certaines communes ont des tableaux qui permettent de consulter l'état du réseau d'eau « en live », est-ce qu'on a ça à Enges ?

Laurent Hirt

Non, nous n'avons pas ce dispositif pour notre réseau d'eau.

Christophe Aubert

On fait un contrôle qualité chaque mois en prélevant un échantillon à divers points du réseau d'eau. Ce relevé figure sur notre site, mais nous n'avons pas de contrôle en continu.

Laura Richard

D'autant plus que les analyses des prélèvements prennent trois jours pour déterminer si des bactéries sont présentes ou non.

Bernard Monnet

J'ai déjà fait les démarches en appelant en premier lieu le Landeron qui m'a indiqué que ce n'était plus du tout eux pour Enges mais plutôt Viteos. Ces derniers ont répondu qu'ils ne faisaient pas de travaux actuellement. Michele Migliore a ensuite pris le relais. Le fait que la commune recommande de contrôler les brise-jet des robinets n'est pas forcément nécessaire, cela est logique, c'est la première chose qu'on fait.

Laura Richard

Vous seriez étonnés de certaines personnes.

Thierry Adatte

Concernant la haie d'arbres en bordure du pavillon

Vont-ils être enlevés vu qu'ils sont illégaux ?

Claude Borel

Nous avons mandaté récemment notre avocat-conseil pour ce dossier, dans le cadre d'une procédure confidentielle. Nous pensions que cela faisait partie de la décision du SAT mais finalement ce n'est pas le cas, et la commune est donc responsable de cette procédure.



Thierry Adatte

Concernant le wifi de la salle communale

L'affiche avec le code WIFI n'est pas toujours disponible dans la salle. C'est problématique notamment lors du marché d'automne pour le paiement par TWINT. Cela me paraît normal qu'un wifi soit à disposition pour les utilisateurs de la salle.

Laura Richard

Ce wifi n'est pas un wifi public, il permet de renforcer le réseau de nos bureaux, il est à disposition pour les séances ou à la demande, mais on ne veut pas que toute la population s'y connecte car cela nous ralentit la connexion au bureau. Mais une démarche est en cours auprès du SIEN afin d'installer la fibre optique et un véritable réseau public.

Maryline Sunier

Concernant la taille des haies

Nous sommes plusieurs à avoir reçu un courrier au sujet de nos arbres mal taillés.

Michel Vesco

Je t'arrête, cette discussion n'a pas lieu d'être ici, ce genre de questions doit être traitée en privé avec la commune et pas en séance de Conseil général, cela ne nous regarde pas.

Laura Richard

Nous ne pouvons de toute façon pas vous répondre car c'est Frédéric Reichen qui nous transmet des plans. Il faut l'appeler et le faire venir au besoin. Si cela ne va toujours pas, vous venez vers nous.

Constanze Bonardo

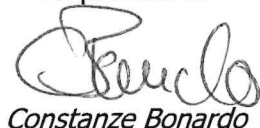
Information budget 2024 de la Châtellenie de Thielle

Au niveau de la STEP, Ins et Müntschemier seront définitivement intégrés au mois de mai 2024 et les frais ne vont pas augmenter. Par contre, pour la déchetterie le tarif par habitant va considérablement augmenter, soit environ CHF 7.00 par habitant. Cela est dû au fait que le carton et le papier ne sont plus repris donc ne rapportent rien. Il y en a énormément en raison des commandes en ligne qui ont considérablement augmentées, tout comme les trajets de bennes. Par contre, les canettes d'aluminium rapportent beaucoup. Alors je vous encourage à les trier correctement.

La présidente remercie les membres du Conseil Communal et du Conseil Général et clos la séance à 21h30.

AU NOM DU CONSEIL GENERAL

La présidente



Constanze Bonardo

Le secrétaire



Michel Vesco

Procès-verbal établi par Camille Crelier, collaboratrice administrative.